



PREAVIS MUNICIPAL No 23-11

Sainte-Croix, le 30 octobre 2023
Au Conseil communal de et à Sainte-Croix

Demande de crédit pour la construction d'un Pumptrack et d'un Skillcenter aux Rasses

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis est le premier projet concret qui fait suite au préavis N° 23-07 sur l'avenir du tourisme dans notre région.

Il a pour but de créer un espace d'apprentissage de vélo tout-terrain (VTT) et un Pumptrack sur la parcelle 415 située aux Rasses, qui est propriété de la Commune de Bullet et qui bénéficie d'une affectation en zone de loisirs. Le parc sera également une attraction touristique et de loisirs pour les pratiquants de VTT qui viennent séjourner dans notre région.

A cet effet, le terrain doit être partiellement remodelé pour créer des circuits adaptés à différents niveaux de compétences, soit avec des échelles de difficultés allant de faible à forte. Afin de créer un environnement didactique et ludique, des obstacles seront intégrés aux circuits.

2. Elargir la palette de loisirs

Par le préavis N° 23-07, les Municipalités du Balcon du Jura se sont engagées à diversifier les activités sportives et récréatives afin que notre région garde une attractivité pour la population et pour les touristes de passage. En raison du réchauffement climatique et si les pistes de ski devaient un jour fermer, nous devons anticiper l'avenir et nous préparer. Il est essentiel d'améliorer notre offre de loisirs pour les quatre saisons, et plus spécialement de renforcer les activités estivales. Ainsi est née l'envie de créer un Pumptrack et un terrain d'apprentissage, habituellement désigné comme Bike Park.

Pour avoir des personnes qui pratiquent un sport, il faut assurer la relève. Les débutants ont besoin, pour exercer leur technique et leur équilibre, d'un terrain avec des bosses, tournants, sauts et obstacles variés.

Les jeunes pratiquants ont spécialement besoin d'un terrain aménagé selon des normes de sécurité, sur lequel ils peuvent évoluer seuls ou accompagnés d'un instructeur.

Dans un futur proche, en collaboration avec les acteurs sportifs locaux, nous aimerions faire des Rasses le point de départ névralgique des sports et loisirs à deux roues. Des études de faisabilité sont en cours, afin de proposer aux utilisateurs d'utiliser les installations mécaniques existantes.

3. Intérêt économique

La localisation du Pumptrack et du Bike Park à proximité immédiate d'un grand parking, d'hôtels, restaurants et de colonies est un avantage. Il sera le point de départ d'une activité de loisirs qui doit être améliorée dans notre région. Un nouveau parcours utilisant les chemins existants et proposant des arrêts dans nos buvettes est en cours, une carte retraçant l'ensemble des chemins de l'ensemble de la région et la pose de bornes pour VTT-E sont également en projets.

Il faut améliorer notre visibilité afin de renforcer notre attractivité et ce parc va y contribuer.

4. Descriptif du projet

4.1 Pumptrack



Pumptrack de 1200m² – Aigle



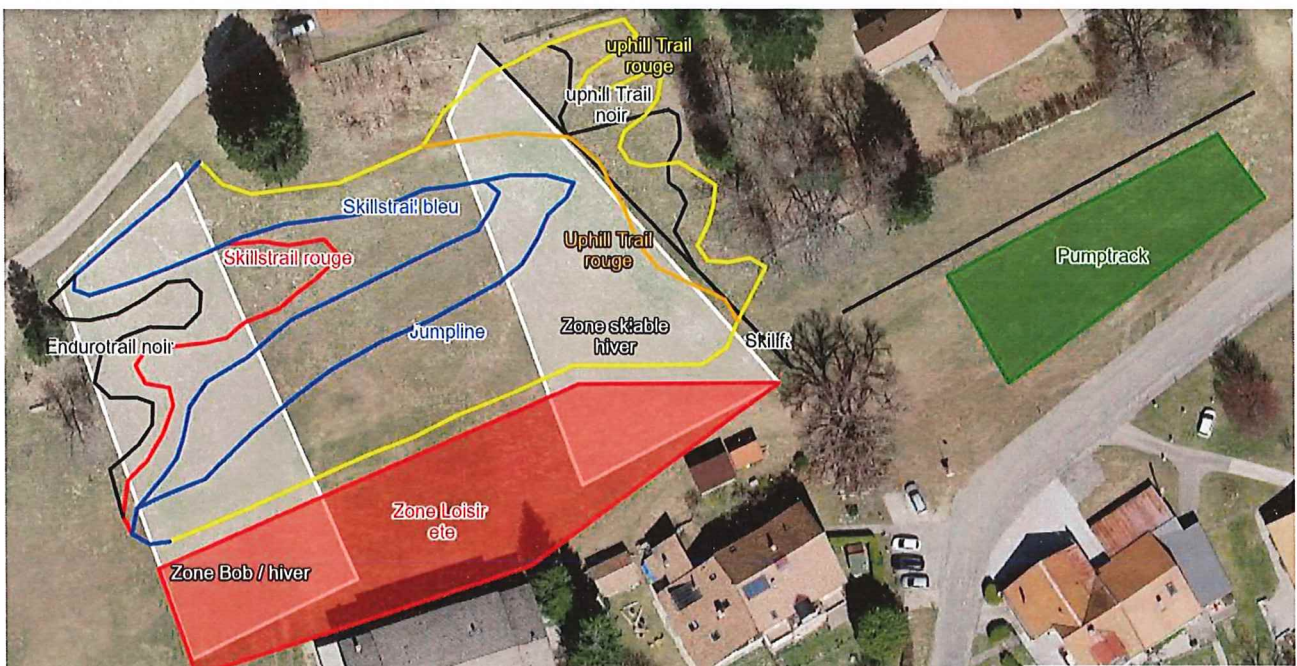
Pumptrack de 1000m² - France

Un parc Pumptrack est un espace dédié aux **cyclistes, skateboarders, rollers et trottinettes** pour pratiquer leur activité en toute sécurité. Ce parc est constitué d'un circuit de bosses et de virages, conçu pour offrir une expérience de conduite fluide et amusante. Les riders utilisent leur propre énergie pour pomper et propulser leur engin dans les bosses, ce qui leur permet de garder leur élan tout au long du circuit.

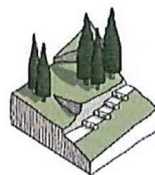
Le parc Pumptrack est adapté à tous les niveaux de compétence, des débutants aux experts. Les débutants peuvent apprendre à se familiariser avec leur véhicule et à maîtriser les bases du pilotage, tandis que les riders expérimentés peuvent travailler sur leur technique et leur vitesse. Les différents types de véhicules sont les bienvenus sur le parc Pumptrack, ce qui le rend accessible à un large public.

Par ailleurs, des compétitions, en partenariat avec Red Bull, sont déjà organisées sur différentes infrastructures nationales. Pourquoi ne pas se lancer dans cette aventure ?

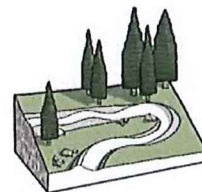
4.2 Skillcenter (BikePark)



Sauts



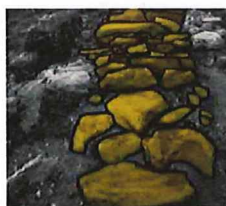
Marches



Virages relevés



champ de pierre



Marches



Rollers

Notre BikePark sera constitué de plusieurs circuits qui permettront une pratique à différents niveaux d'apprentissage.

Un BikePark est un parc aménagé spécialement pour les amateurs de VTT. Il s'agit d'un espace où les pistes sont conçues pour offrir une expérience de VTT unique et passionnante. Les BikeParks peuvent être situés dans des zones urbaines ou naturelles et offrent une variété de sentiers de différents niveaux de difficulté pour les débutants, les intermédiaires et les experts.

Les pistes dans un BikePark sont aménagées de manière à offrir des défis et des sensations fortes aux cyclistes. Elles peuvent inclure des sections avec des sauts, des virages relevés, des descentes raides et des obstacles techniques. Les pistes peuvent également offrir différents types de surfaces, comme de la terre battue, des rochers, des racines, des ponts en bois, des rampes et des escaliers, pour varier les défis et les sensations.

Les BikeParks peuvent également offrir des services tels que, des cours de formation, des événements et des compétitions. Ces services peuvent aider les cyclistes débutants à se familiariser avec le sport, à apprendre les techniques de base et à progresser dans leur pratique.

5. Nos partenaires

Le BikePark sera conçu par la société Trailworks, spécialiste suisse de référence pour ces conceptions.

Trailworks attache une grande importance à ce que l'infrastructure soit construite pour le moins d'entretien possible grâce à un design durable. Les pierres, la terre et la végétation extraites lors des travaux de construction seront réintégrés dans l'environnement. L'infrastructure est construite en équilibre de masse, le matériau disponible sur place étant réutilisé comme couche de couverture.

Deux collaborateurs sont d'Yverdon-les-Bains et participeront activement à la construction du Skills Center.

Le Pumptrack sera réalisée par l'entreprise VeloSolutions, leader mondial dans ce domaine, avec plus de 250 projets réalisés en Europe.

6. Infrastructures

Dans ce préavis, nous proposons la construction d'un chalet d'accueil en bois d'environ 25 m², qui offrira la possibilité de stocker différents types de vélos et d'équipements de sécurité destinés à la location pour les touristes et les visiteurs de tous âges.

Nous avons prévu un partenariat avec un prestataire local, afin de fournir ces services.

7. Conditions d'utilisation

Les infrastructures seront mises à disposition en libre-service, mais un règlement d'utilisation sera mis en place pour garantir une utilisation respectueuse de tous. Des heures d'utilisation spécifiques seront définies pour éviter tout désagrément.

8. Planning

- Hiver 2022-2023 Recherche de fonds
- Mars-Avril 2023 Finalisation du projet
- Décembre 2023 Validation du préavis
- Janvier-février 2024 Mise à l'enquête publique
- Avril 2024 Début des travaux
- Septembre 2024 Fin des travaux

8. Coûts et financements

Coûts

Infrastructure Skilltrack	70 000.00 CHF
Infrastructure Pumptrack	120 000.00 CHF
Création d'un bâtiment	95 000.00 CHF
Gestion du projet	9 000.00 CHF
Plans, mise à l'enquête	15 000.00 CHF
Sécurité	3 000.00 CHF
Signalétique	4 000.00 CHF
Médias	2 500.00 CHF
Sous-total	318 500.00 CHF
Divers & imprévus 3%	9 600.00 CHF
TOTAL TTC	328'100.00 CHF

Financements

Subvention cantonale LADE (Loi sur l'Appui au Développement Economique)	90 000.00 CHF
Loterie Romande (Fonds du Sport Vaudois)	84 000.00 CHF
Sponsors privés	39 200.00 CHF
Total des subventions et dons	213 200.00 CHF
Commune de Sainte-Croix	101 110.00 CHF
Commune de Bullet	13 790.00 CHF
Coût total du projet	328 100.00 CHF

CONCLUSION

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

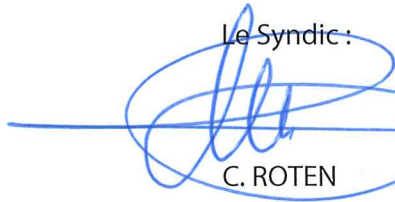


sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de sa Commission et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

d é c i d e :

- **d'autoriser** la Municipalité à participer au financement aux Rasses sur la Commune de Bullet d'un Pumptrack et d'un Skillcenter aux Rasses;
- **d'accorder** le crédit nécessaire de **CHF 101'110.-**. Le compte 9141.23.11 est ouvert au bilan à cet effet ;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment dans le cadre du plafond d'emprunts de la législature en cours ;
- **d'amortir** cet investissement par le compte d'amortissements 170.3311 dévolu aux sports, sur une période maximale de 5 ans, la première fois au budget 2025.

L'influence de l'investissement sur le budget sera de l'ordre de Chf 22'244.- la première année en tenant compte des intérêts (2 %) et de l'amortissement du prêt. Réparti sur les 5 années, le coût représente Chf 21'450.- avec une annuité constante.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :  C. ROTEN  Le Secrétaire :  S. CHAMPOD

Délégués municipaux : MM. Cédric Roten, Syndic et Yvan Pahud, Municipal